

Questions orales

[Français]

Ma deuxième question s'adresse au même ministre. On sait qu'il y a 150 000 femmes au Canada qui se posent aujourd'hui la question suivante: Est-ce que je suis en danger de cancer? Pour les propriétaires d'automobiles, il y a un système fédéral qui avise les propriétaires d'automobiles de problèmes mécaniques. Pourquoi ce même système ne s'applique-t-il pas aux femmes en ce qui concerne leurs propres seins?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord signifier à la députée que le gouvernement ne vend pas de prothèses mammaires et n'en installe pas, par rapport à ce qu'elle a dit au départ.

De plus, monsieur le Président, je pense que tout acte médical, particulièrement cet acte qui réfère à l'implantation mammaire, est fait par un médecin, un professionnel responsable. Le message que nous avons toujours donné de façon constante est le suivant: Si les femmes éprouvent certains problèmes avec l'implantation mammaire, nous leur avons toujours recommandé de se référer à leur médecin. C'est le même message que nous donnons aujourd'hui. Je dois rappeler à la députée de Hamilton-Est qu'elle devrait savoir que depuis le mois d'avril, la prothèse Meme n'est plus sur le marché et que, depuis le mois de novembre, il n'y a plus d'implantation mammaire au silicone sur le marché, monsieur le Président.

[Traduction]

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Monsieur le Président, ma question s'adresse au même ministre. Le gouvernement ne vend peut-être pas, mais il est certainement censé réglementer.

J'ai parlé à maintes reprises à la Chambre des communes des dangers des implants de gel silicone.

Qu'est-ce qui se passe ici? Je ne veux pas savoir ce que le ministre compte faire, mais bien ce que lui et le ministre précédent ont négligé de faire. Le ministre fera-t-il immédiatement enquête sur le processus d'examen des produits que suit la Direction générale de la recherche, au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social? Prendra-t-il immédiatement des mesures pour garantir un processus sûr et efficace, voire pour faire des réprimandes, s'il y a lieu?

• (1420)

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, il existe actuellement, à l'intérieur du ministère de Santé et Bien-être, un processus éventuellement de révision sur l'autorisation non seulement des prothèses mammaires mais de

l'ensemble des appareils médicaux. Je répète encore une fois que l'ensemble des appareils médicaux, particulièrement les prothèses qui sont implantées pour au-delà de 30 jours à l'intérieur du corps humain, sont soumis à un processus excessivement sérieux de la part du ministère, en collaboration avec les compagnies, pour avoir l'assurance que la prothèse peut être utilisée de façon satisfaisante. C'est ce que nous avons fait, et c'est ce que nous faisons. Et je répète ce que j'ai dit: Il n'y a pas sur le marché actuellement de prothèses mammaires au silicone disponibles pour qui que ce soit, monsieur le Président.

* * *

[Traduction]

LE CHÔMAGE

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Emploi au nom d'une de mes électrices.

M^{me} Gina Pacciarotti, 44 ans, est mère et élève seule ses trois enfants. Son mari est décédé il y a six ans. Après avoir travaillé pendant 23 ans pour Cooper Canada, elle a été licenciée il y a plus d'un an. Elle n'a plus droit aux prestations de chômage et elle est dans une situation désespérée.

Je voudrais demander au ministre quels conseils il peut offrir à Gina Pacciarotti et aux centaines de milliers de Canadiens qui sont aussi désespérés qu'elle?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je remercie le député d'avoir soulevé ce cas particulier à la Chambre. Je serai heureux de le rencontrer après la période des questions pour voir ce que mon ministère peut faire.

M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. La papeterie de Domtar à Red Rock—Nipigon a annoncé hier qu'elle arrêtera ses machines à papier en mai. Plus de 400 travailleurs seront mis à pied indéfiniment. Le présent gouvernement n'a rien fait pour sauver des emplois dans l'industrie forestière, pourtant vitale pour le Canada.

Quelles mesures précises le ministre entend-il prendre pour voir au maintien de ces 400 emplois à Red Rock?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, les consultants du service d'aide à l'adaptation de l'industrie ont déjà rencontré la direction et le syndicat pour discuter de la mise en place d'un programme d'aide global pour ces travailleurs. Il existe déjà une entente et un comité d'aide à l'adaptation de l'industrie. D'autres réunions auront lieu bientôt et on déterminera alors quel genre d'aide supplémentaire est nécessaire.